

Cinquante-huitième assemblée du conseil d'administration de la Régie intermunicipale de restauration et de préservation des Trois-Lacs, tenue le mercredi 14 décembre 2022, à la MRC des Sources, au 309, rue Chassé, à Val-des-Sources, à la Salle Madeleine Lamoureux.

Présences

M. Hugues Grimard, président	MRC des Sources
M. Christian Côté	MRC d'Arthabaska
M. Mario Nolin	MRC d'Arthabaska
M. Réal Fortin	MRC d'Arthabaska

Également présents

M. Patrick Parenteau	Directeur inspection et environnement, Val-des-Sources
M. Frédérick Michaud	Directeur général, MRC d'Arthabaska
M. Alain Groleau	Représentant, St-Rémi-de-Tingwick
Mme Chantale Ramsey	Directrice générale, Tingwick
M. Mario Hinse	Représentant, Tingwick
Mme Pascale Désilets	MRC d'Arthabaska
M. Claude Tremblay	Association des résidents Trois-Lacs
M. Frédéric Marcotte	Directeur général et greffier-trésorier, MRC des Sources
M. Philippe LeBel	Directeur aménagement, MRC des Sources
Mme Sarah Thibaudeau-Gosselin	Chargée de projet, MRC des Sources
Mme Isabelle Pellerin	Adjointe à la direction, MRC des Sources

Absents

Mme Andréanne Ladouceur	MRC des Sources
M. Jocelyn Dion	MRC des Sources
Mme Anouk Wilsey	Directrice générale, Saint-Rémi-de-Tingwick
Mme Sylvie Bellerose	Association des résidents Trois-Lacs
M. Marcel Boisvert	Directeur général par intérim, Wotton
M. David Vincent	Préfet suppléant MRC d'Arthabaska
M. Michel Gouin	Association des résidents Trois-Lacs
M. Mark-Olivier Bellerose	Association des résidents Trois-Lacs

Le tout sous la présidence de M. Hugues Grimard, préfet de la MRC des Sources et président de la Régie intermunicipale de restauration et de préservation des Trois-Lacs.

OUVERTURE DE LA RENCONTRE

VÉRIFICATION DU QUORUM

Quatre (4) représentants des deux (2) municipalités régionales de comté membres de la Régie intermunicipale de restauration et de préservation des Trois-Lacs sont présents. Il y a donc quorum. L'assemblée est ouverte à 9 h 00.

2022-12-0706

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT l'ordre du jour remis aux membres du conseil;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Mario Nolin
et appuyé par M. Réal Fortin

ET RÉSOLU,

QUE l'ordre du jour soit et est accepté en laissant le varia ouvert.

Adoptée à l'unanimité.

2022-12-0707

ADOPTION DU CALENDRIER DES RENCONTRES 2023

CONSIDÉRANT le projet de calendrier des rencontres 2023 remis aux membres du conseil;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Christian Côté
et appuyé par M. Réal Fortin

ET RÉSOLU,

QUE le calendrier des rencontres 2023 soit et est accepté tel que proposé.

Adoptée à l'unanimité.

PROCÈS-VERBAL

2022-12-0708

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 26 SEPTEMBRE 2022

Les membres du conseil d'administration ayant pris connaissance du procès-verbal du 26 septembre 2022, tous d'un commun accord exemptent le président de la lecture dudit procès-verbal.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Mario Nolin
et appuyé par M. Réal Fortin

ET RÉSOLU,

QUE le procès-verbal de l'assemblée du 26 septembre 2022 soit et est accepté tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité.

DOSSIERS MUNICIPAUX

CONTRÔLE DES ACCÈS ET GESTION DES DESCENTES PRIVÉES

Présentement, il n'y a rien de nouveau sur ce sujet, un retour de la compagnie est attendu.

Patrick Parenteau va recommencer les recherches pour avoir des solutions à proposer.

CONTRÔLE DES ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES (EEE)

RETOUR SUR LA DEMANDE DE SUBVENTION À LA FFQ

Une demande de subvention à la Fondation de la Faune du Québec (FFQ) a été déposée le 15 novembre dernier. Le projet déposé concerne le contrôle du myriophylle à épis par bâchage et arrachage sur le deuxième lac, répondant à des enjeux de menace à la biodiversité sur ce secteur du lac à haute valeur écologique. Les coûts associés à ce projet sont de 202 000 \$ répartis sur 3 ans, auxquels la FFQ pourrait contribuer à hauteur de 70 %, soit 141 000 \$, donc 47 000 \$ par année. Cette somme implique 51 000 \$ d'immobilisations : achat de 6 000 m² de toile, des tiges de lestage, de 20 bouées de restrictions et de 2 bouées d'information. La réponse de la Fondation de la Faune est attendue au mois de mars, ce qui est tard pour faire l'achat de matériel si notre demande est éligible.

2022-12-0709

**CONTRIBUTION AU PROJET DE CONTRÔLE DU MYRIOPHYLLE À ÉPIS
DÉPOSÉ PAR L'ASSOCIATION DES RÉSIDENTS DES TROIS-LACS (ARTL)
AU PROGRAMME ÉCOACTION**

CONSIDÉRANT que la lutte aux espèces exotiques envahissantes dans le lac Trois-Lacs doit se poursuivre à l'été 2023;

CONSIDÉRANT qu'à cet effet, une demande d'aide financière est déposée par l'Association des résidents des Trois-Lacs (ARTL) au programme fédéral ÉcoAction;

CONSIDÉRANT que la Régie intermunicipale de restauration et de préservation des Trois-Lacs offre son appui au projet, à raison d'une contribution en espèce totalisant 67 859 \$ et d'une contribution nature totalisant 8 136 \$;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par M. Réal Fortin
et appuyé par M. Mario Nolin

ET RÉSOLU,

QUE la Régie intermunicipale de restauration et de préservation des Trois-Lacs nomme M. Frédéric Marcotte, directeur général et greffier-trésorier, comme personne autorisée à agir en son nom dans le cadre du dépôt d'une lettre d'appui au programme ÉcoAction et à signer toute dépense relative à ce projet.

Adoptée à l'unanimité.

RENCONTRE AVEC LE MINISTÈRE AU SUJET DU FAUCARDAGE

Une rencontre avec le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les Changements Climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) est planifiée pour le 14 décembre après le CA de la Régie afin de discuter du faucardage dans le lac. Aussi, il y a des questionnements au niveau de la moule zébrée, afin d'éviter que ça s'établisse aux Trois-Lacs. Sarah Thibaudeau-Gosselin va faire un suivi par courriel à tous suite à cette rencontre.

RETOUR SUR LE BÂCHAGE 2022 (PRÉSENTATION DES PHOTOS DE DRONE)

Des images de drone ont été prises de la zone qui a été bâchée l'été dernier. On a planifié un vol le 20 juin, soit avant le début de l'installation des toiles, et le 3 octobre, soit un mois après le retrait des toiles. Les images sont assez saisissantes, on peut voir assez clairement la zone qui a été bâchée. On peut aussi constater le secteur qui a été bâché sans l'intervention de faucardage manuel : les toiles n'étaient pas bien apposées au fond, nuisant au chevauchement, et des plants de myriophylle ont repoussé à la jonction entre deux toiles. Un vol sera planifié à nouveau au printemps prochain pour voir le taux de repousse du myriophylle après l'hiver.

L'imagerie par drone est un outil très utile pour apprécier le résultat des interventions. Nous avons l'intention de l'utiliser pour la planification des opérations dans le futur.

MISE À JOUR DES INVENTAIRES DES HERBIERS DE MYRIOPHYLLE

Le lac a été parcouru le 29 juillet, le 13 octobre et le 16 octobre pour mettre à jour les inventaires d'herbiers de myriophylle. On peut comparer les résultats à ceux obtenus par le RAPPEL en 2021. De façon générale, les herbiers ont progressé et de nouveaux herbiers sont apparus sur le deuxième lac. Sur la base de ces inventaires, j'ai fait une priorisation des interventions qui devraient être faites en 2023 en conjuguant nos trois méthodes de contrôle, soit le bâchage, l'arrachage et l'arrachage avec aspiriophylle. Étant donné l'ampleur des travaux nécessaire, il faudrait voir si l'embauche d'une équipe en apnée pourrait être envisagée (il y aurait réduction des coûts moyens d'opération car l'équipe serait payée au salaire de manœuvre).

ACHAT DES BÂCHES 2023

Un rapport a été reçu de Fyto. Les toiles pourraient être en moustiquaire, soit plus facile à laver, mais la durée de vie n'est pas connue. L'achat se fera donc en petite quantité et les toiles de Cascades seront utilisées le plus possible.

Il y aura une sensibilisation à faire, soit afficher des cartes des zones à éviter à chaque descente de bateau.

ADMINISTRATION ET FINANCES

RISTOURNE MMQ

Information est donnée qu'une ristourne de 116 \$ pour 2021 a été reçue de la MMQ.

VARIA

BUREAU DE PROJETS DES AFFAIRES MUNICIPALES

Le bureau de projets des affaires municipales a un portrait du lac des Trois-Lacs et celui-ci serait un secteur prioritaire, en lien avec les données sur le niveau d'eau qui a été fourni par l'Université de Sherbrooke. Le bureau serait prêt à signer une entente avec les territoires, projet qui serait financé par eux et qui serait suivi par des recommandations. Le conseil sera tenu au courant des suites.

MTQ

Information est donnée qu'après le pont, sur le chemin des lacs, il y a eu des inondations et qu'il faudrait intervenir pour soulever le chemin pour éviter que ça se reproduise. Des résolutions des municipalités ont été envoyées à la MTQ. Par contre, ce dossier ne relève pas de la Régie.

2022-12-0710

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, M. Mario Nolin propose la levée de l'assemblée à 9 h 55.

Adoptée à l'unanimité.

M. Hugues Grimard
Président

M. Frédéric Marcotte
Directeur général et greffier-trésorier